

Publié le 1 juillet 2015

La Sem Soleil relance le photovoltaïque en Haute-Loire

Dans le département de la Loire le photovoltaïque repart de l'avant depuis que la Sem Soleil intervient sur ce secteur des énergies renouvelables, boudé par les opérateurs privés en raison de la chute des tarifs de rachat par Edf.



Le tarif réglementé de rachat par Edf de l'électricité photovoltaïque a diminué de plus de la moitié en cinq ans. De ce fait, année après année on ne compte plus le nombre de projets financés par des investisseurs privés qui ont été abandonnés. En Haute-Loire cependant, le photovoltaïque repart de l'avant à l'initiative de la Société d'économie mixte (Sem) Soleil, créée en 2010 par le Syndicat d'énergies intercommunal du département de la Loire (Siel).

« Pour les opérateurs privés le photovoltaïque n'est plus suffisamment rentable, tandis que pour une Sem qui ne redistribue pas de dividendes à ses actionnaires, le coup est jouable » commente Bernard Laget, le président du Conseil de surveillance et maire de Châteauneuf dans la Loire. Certes, la Sem a une vocation plus large, elle a pour objectif de favoriser le développement des énergies renouvelables. Ses premières réalisations sont allées à l'éolien, elles iront aussi à la méthanisation. La Sem Soleil investit dans des projets d'énergies renouvelables (ENR) soit de manière directe, soit dans le cadre de sociétés de projets en association avec d'autres partenaires. Elle intervient aussi en tiers financement, bénéficie d'aides de l'Ademe et même du Fonds Oser, fonds d'investissement en faveur des ENR mis en place par la région voisine Rhône-Alpes.

Equiper le patrimoine locatif et les lycées de la région

Pour le photovoltaïque, les choses concrètes ont démarré avec quelques installations sur des toitures de bâtiments d'entreprises (industriels ou agricoles) qui souhaitaient optimiser leurs surfaces, sur des bâtiments communaux ou ceux du Département. Mais c'est par un contrat passé en 2011 avec le bailleur Gier Pilat Habitat, qui souhaitait solariser son patrimoine locatif, que le photovoltaïque a commencé à prendre son envol : « nous avons identifié 130 toitures avec pour chacune une puissance de 9 kilowatts » confie Bernard Laget. La Sem a également repris le projet de la Région Auvergne d'équiper tous ses lycées de panneaux photovoltaïques, projet auquel avait renoncé un opérateur privé. Il y aura sept installations au total. La première a été mise en service au lycée agricole Georges Sand d'Yssingeaux en Haute-Loire début mai.

Stéphane Davin/Naja

© 2025 www.lesepl.fr page 1 | 1